

Monsieur le président,

Il est dans l'intérêt de tous les pays membres que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) élargisse ses relations avec les pays tiers.

Le Canada a exhorté l'OCDE à élargir son programme de relations avec les non-membres parce que nous croyons que l'Organisation a beaucoup à offrir aux nouveaux intervenants majeurs dans l'économie mondiale, et beaucoup à apprendre d'eux.

Grâce aux compétences uniques que possède l'OCDE, nous pouvons faciliter l'intégration des non-membres au sein du système économique international ainsi que promouvoir et faciliter une réforme économique et politique.

Le dialogue avec les pays non membres, surtout ceux qui deviennent des partenaires commerciaux dont l'importance s'accroît, est tout aussi essentiel et nous permet de mieux connaître leur économie ainsi que leur mode d'élaboration des décisions.

Les relations de l'OCDE avec les pays non membres varient en fonction du niveau d'interaction économique. Le Canada est entièrement favorable au maintien de cette optique d'ouverture différenciée. Nous avons constaté qu'un certain nombre de pays ont intensifié leur coopération économique avec l'OCDE au fur et à mesure que leur économie s'est développée.

Le Mexique et la Corée en sont de bons exemples. Ces deux pays participent désormais activement à plusieurs comités de l'OCDE auxquels ils ont apporté une précieuse contribution tout en tirant de cet exercice une expérience profitable.

Partant de l'hypothèse, généralement acceptée à l'OCDE, que les membres éventuels de l'Organisation doivent être des démocraties qui possèdent une économie de marché ayant d'importantes interactions avec les économies des membres actuels, nous croyons que le Mexique est maintenant prêt à devenir membre de l'OCDE et que la Corée le sera très bientôt.

Le Mexique a démontré son attachement aux valeurs que partagent les pays membres de l'OCDE en mettant en oeuvre d'importantes réformes économiques, en libéralisant le commerce, en mettant en place le cadre juridique qui lui permet de respecter les codes de l'OCDE sur l'investissement, et en s'efforçant d'améliorer sa performance aux chapitres des droits de la personne et de la protection de l'environnement.

Ces mesures capitales ont rendu l'économie mexicaine plus dynamique et ont intensifié son interdépendance avec le reste de la planète. Aussi le dialogue et l'examen paritaire des questions de commerce et d'économie relatives au Mexique sont-elles encore plus fondamentales pour nous tous.